

Situation explosive dans les écoles !
Il est temps de dire STOP !
Les enseignants ne sont pas responsables !



Ne restons pas isolés, rassemblons-nous, élaborons nos cahiers de revendications pour faire face à cette volonté gouvernementale de destruction de notre Ecole, de nos conditions de travail et de nos statuts.

Mobilisons-nous ensemble pour obtenir des postes et des locaux !



Dernière RIS du trimestre (en visio)
Ouverte à tous !

MERCREDI 9 DECEMBRE à partir de 9h

Pour participer à la réunion Zoom depuis votre ordinateur, cliquez sur ce lien :

<https://us02web.zoom.us/j/85856270792?pwd=aVBJbDNFMlE8rWVWZmaWc2Q3FuZGlJZz09>

Depuis l'application, rentrez les codes suivants

ID de réunion : 858 5627 0792 Code secret : 726434

RAPPEL : Vous avez droit à 9h de RIS par année scolaire.

Vous pouvez utiliser votre crédit d'heure de RIS pour remplacer une animations ou une conférence pédagogique, conseils des maîtres, conseil d'école...

Il vous suffit de renvoyer à votre IEN, 48h avant la réunion que vous souhaitez remplacer, le [formulaire RIS à télécharger ICI](#)



Les consignes du SNUDI FO 13

1/ Signalez au syndicat toute absence non remplacée dans les écoles (enseignant, AESH, personnel municipal) afin de mettre au grand jour la réalité vécue par les équipes sur le terrain.

Définissez vos besoins en postes d'enseignants, de remplaçants, de maîtres spécialisés, d'AESH, d'agents territoriaux...

Le SNUDI FO 13 relayera ces infos et revendications auprès de la DSDEN, des municipalités et de la presse.

Je signale au syndicat !

[Cliquer ici](#)

2/ Signalez tout dysfonctionnement à votre IEN

en utilisant les outils à votre disposition.

Mettez le syndicat en copie : [Ne restez pas isolés !](#)

[TELECHARGER](#)

[La fiche d'alerte \(modèle\)](#)

[La fiche DGI](#) ou [RSST](#) !

3/ Signez la pétition en ligne pour exiger du Ministre un plan d'urgence pour nos écoles et la protection des personnels et des élèves.

Le SNUDI FO 13 transmettra les signatures à la DSDEN.

Je signe !

[Cliquer ici](#)

4/ Informez les parents d'élèves de la situation de danger dans votre école en proposant un courrier à distribuer aux élèves (sous pli cacheté ou au portail).

Le SNUDI FO 13 propose un modèle-type à adapter en fonction de la situation de votre école

Envoyez la copie au syndicat !

Modèle-type

[Cliquer ici](#)



En décidant l'embauche de contractuels enseignants du 1er degré, le Ministre reconnaît l'urgence de recruter de nouveaux professeurs...

Pour FO :
Il faut des postes statutaires !
Pas des postes précaires !



Face au manque d'enseignants dans les écoles, le ministre fait le choix d'ubériser l'Education Nationale !

Les recteurs annoncent une vague de recrutement de contractuels dans le 1^{er} degré pour compenser le fait que les personnels vulnérables sont placés en autorisation spéciale d'absence (ASA) : 327 dans l'académie de Lyon, 277 à Bordeaux, 221 à Orléans-Tours, 197 à Toulouse, 191 à Nantes, 110 à Clermont...

Or, ces contractuels sont recrutés sur des CDD de trois mois ! Le ministre, s'il est contraint de reconnaître que les enseignants manquent, fait le choix d'ubériser l'Education Nationale, plutôt que de faire appel à des enseignants fonctionnaires stagiaires par le recrutement de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires !

Pire, les recteurs osent contacter ces mêmes listes complémentaires pour leur proposer non pas d'être recrutés comme fonctionnaires stagiaires, mais d'être embauchés pour un CDD de trois mois !

Par ailleurs ces recrutements, dont on attend de voir la réalité (certains IA-DASEN indiquant déjà qu'ils auront bien du mal à trouver des volontaires pour des CDD d'enseignant pour 3 mois), donnent parfois lieu à une amplification de la déréglementation et du chaos dans les écoles : ici, un IA-DASEN explique que les enseignants titulaires placés en ASA devraient « coacher » à distance les contractuels en CDD. Là, les contractuels devraient remplacer poste pour poste les enseignants placés en ASA quelle que soit la situation : ainsi des écoles en REP+ se retrouveraient par exemple avec plusieurs contractuels qui n'ont jamais enseigné auparavant...

Si la mobilisation engagée depuis la rentrée pousse le Ministre à reconnaître l'urgence de la situation, il doit maintenant répondre à la revendication des personnels : recrutement massif et immédiat d'enseignants sous statut !

En réduisant le nombre de places au concours, le ministre entend multiplier le recours aux contractuels et généraliser la précarité

Cette volonté de généraliser la précarité dans l'Education Nationale se retrouve dans les annonces du ministre concernant les places au concours : 9 890 places sont proposées aux concours de recrutement de professeurs des écoles en 2021 ce qui confirme la baisse du nombre de places depuis plusieurs années : il y avait 11 840 places aux concours en 2018, 10 785 en 2019 et 10 790 en 2020. Près de 2000 places de moins en 3 ans !

Alors que le ministre annonce la création de 2039 postes dans le 1^{er} degré pour 2021 (ce qui est d'ailleurs très insuffisant), il réduit de 900 le nombre de places aux concours pour la rentrée prochaine par rapport à l'an dernier !

Comment ne pas voir dans cette contradiction la volonté du ministre de généraliser les contractuels dans les écoles ? Dans certains départements, certains d'entre eux sont d'ailleurs renouvelés depuis plusieurs années !

Dans cette situation, le SNUDI-FO revendique plus que jamais :

- Le recrutement immédiat et en masse d'enseignants fonctionnaires d'Etat par le recrutement de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci !
- La création de postes d'enseignants du 1^{er} degré à hauteur des besoins pour la rentrée 2021, bien au-delà des 2039 prévues par le ministre !
- L'augmentation significative du nombre de places aux concours de recrutement de professeurs des écoles 2021 !
- La titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent !

Pour le SNUDI-FO, l'heure est partout au regroupement des personnels pour établir les besoins et de mettre en oeuvre les moyens pour les faire aboutir !

Montreuil, le 2 décembre 2020

SNUDI-FO, syndicat national Unifié des Directeurs, Instituteurs, professeurs des écoles, PsyEN & AESH du 1er degré Force Ouvrière
6-8 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil, <http://fo-snudi.fr>, 0156932266, snudi@fo-fnecfp.fr



PLUS QUE JAMAIS, POUR VOUS PROTEGER

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Nouvelle carte 2021 disponible !

>>ICI<<

Quels avantages ?

- 1/ Vous êtes syndiqués de janvier à décembre 2021. le mois de décembre 2020 est offert !
- 2/ Vous pouvez fractionner votre paiement jusqu'à 10 mensualités. La 1ère s'effectuera fin janvier 2021
- 3/ Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2022 pour déduire 66% de la cotisation de vos impôts
- 4/ Vos dossiers de suivi sont traités prioritairement
- 5/ Vous bénéficierez d'informations spécifiques sur le déroulement de votre carrière.
- 6/ Vous serez invités à participer à notre AG annuelle pour décider de l'orientation générale du syndicat et intégrer l'instance dirigeante (conseil syndical) si vous le souhaitez...

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille cedex 01

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

